

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T41698
Adresse du site	20, rue Etienne Dolet	Hauteur	R+9 (29.88m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	Six antennes sur trois azimuts ; SFR présent Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	26/01/2022
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	01/02/2022
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	01/04/2022

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 300°, 80° et 210°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 300° < 3V/m - 80° < 3V/m - 210° < 5V/m 5G (3500) : 300° < 4V/m - 80° < 2V/m - 210° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	33.33m pour les antennes à faisceau fixe 33.93m pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole secondaire	9 RUE DES PANOYEUX 75020 PARIS	R+3	Non	60 m	< 1 V/m
Ecole maternelle	10 RUE DE MENILMONTANT 75020 PARIS	R+2	Oui	49 m	< 1 V/m
Ecole maternelle + primaire	31 RUE ETIENNE DOLET 75020 PARIS	R+3	oui	81 m	< 1 V/m

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole secondaire	9 RUE DES PANOYEUX 75020 PARIS	R+3	Non	60 m	< 1 V/m
Ecole maternelle	10 RUE DE MENILMONTANT 75020 PARIS	R+2	Oui	49 m	< 1 V/m
Ecole maternelle + primaire	31 RUE ETIENNE DOLET 75020 PARIS	R+3	oui	81 m	< 1 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



PAS DE VIS-A-VIS DANS LES 25M

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 20 RUE ETIENNE DOLET 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

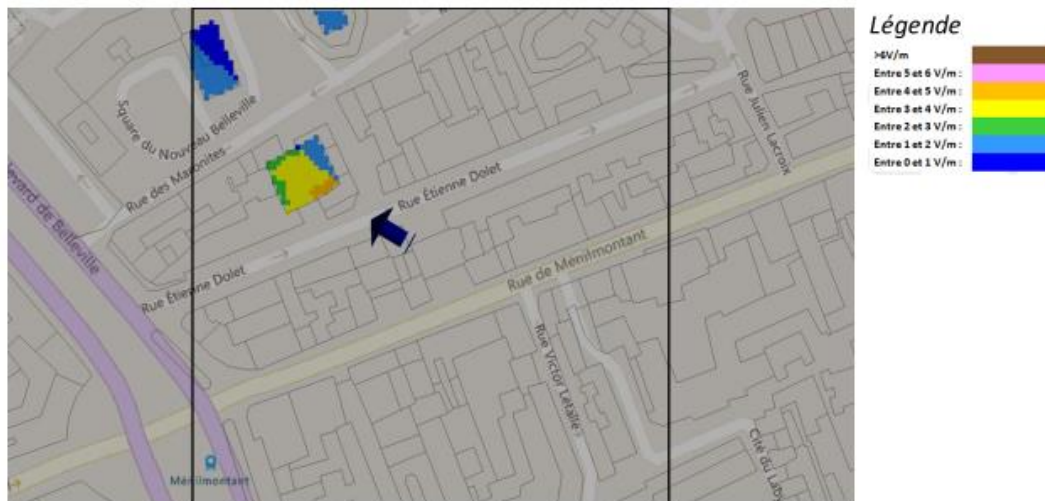
	Azimet 80°	Azimet 210°	Azimet 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimet 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 20 RUE ETIENNE DOLET 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 80°	Azimut 210°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

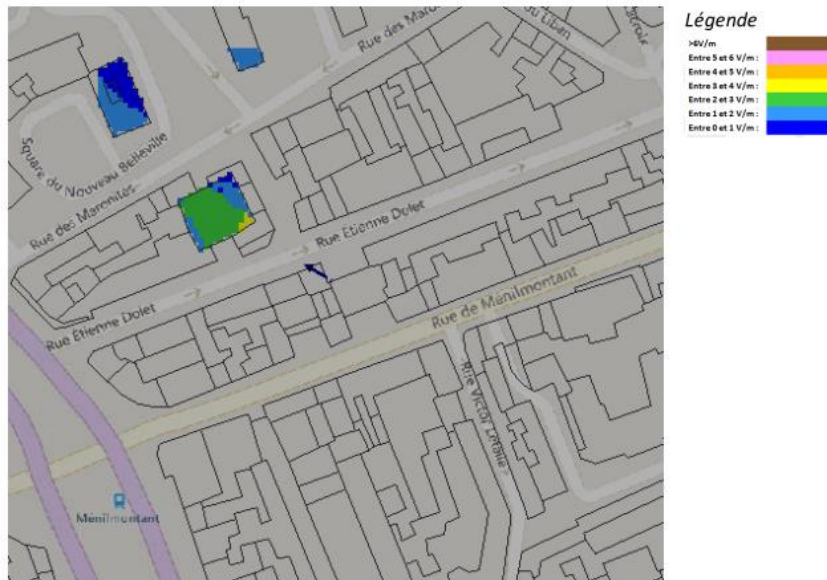
a. Azimut 80°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



c. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 300° :



Azimut 80° :



Azimut 210° :

